

DÉPARTEMENT
Indre-et-Loire

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 26 mars 2019

ARRONDISSEMENT
TOURS

ANVAL
Syndicat Mixte
Affluents Nord Val de Loire

Le vingt-six mars 2019, à 18 heures, le Comité Syndical ANVAL, dument convoqué le 20 mars 2019, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal de la commune de La Membrolle-sur-Choisille, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS.

Titulaires présents : Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Bruno FENET, Mme Hédia GHANAY, M. Antoine TRYSTRAM, M. Michel PASQUIER, Mme Régine HINET, M. Antoine REILLE, Mme Valérie DEPLOBIN, M. Ludovic BOURDIN, M. Dominique GOURDON, M. Michel HIRTZ, M. Christian VRAIN, Mme Martine POTEL, M. Jean-Pierre RIOT, M. Gilles EDELIN, M. Pierre HABERT, M. Jacques MOTARD, M. Eric POUDELET.

Nbre de Membres en exercice : 33

Nbre de Présents : 19

Nbre de suffrages exprimés : 19



DEL 26032019-07 : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT AU CNAS (COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE)

Conformément aux statuts du Comité National d'Action Social (C.N.A.S), le Comité syndical doit désigner un délégué titulaire pour représenter le Syndicat au CNAS. Cela représente 1 réunion (assemblée générale) par an afin d'approuver les comptes financiers et les principales décisions.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, DESIGNE Mme Valérie DESPLOBIN déléguée auprès du CNAS.

Fait à La Membrolle-sur-Choisille,
Le 28 mars 2019

ANVAL
(Syndicat Mixte des Affluents
Nord Val de Loire)
Siège social : Place de l'Europe
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

Pour extrait certifié conforme,

Sébastien MARAIS, Président

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le
Publié ou notifié le

21/04/19
21/04/19